



Votre employeur adhère au dispositif Packs Mobilité, place aux avantages !

Bonne nouvelle pour vos trajets domicile-travail, votre employeur s'est engagé dans une démarche de mobilité durable avec l'ensemble des partenaires mobilité de Nantes Métropole.

Grâce à cet engagement, vous bénéficiez de nombreux avantages et réductions sur les services et abonnements Naolib.



Besoin d'aide ?
On vous écoute !
Nous sommes à votre disposition pour toutes questions ou informations.

 **Allo Naolib**
02 40 444 444

 **Site internet**
naolib.fr



 **Espace mobilité**
Commerce Nantes

 **Appli**
Naolib

Vous avez fait votre choix ? Souscrire, c'est facile !

Pour vous abonner en ligne, créez votre compte en quelques clics :



TRANSPORTS EN COMMUN

Rendez-vous sur naolib.fr ou sur l'appli Naolib



VÉLO

Rendez-vous sur naolib.fr ou sur l'appli Naolib vélo



VOITURE

Autopartage :

- Citiz : citiz.coop/nantes
- marguerite : imarguerite.com ou sur l'appli marguerite
- Getaround : getaround.com ou sur l'appli Getaround

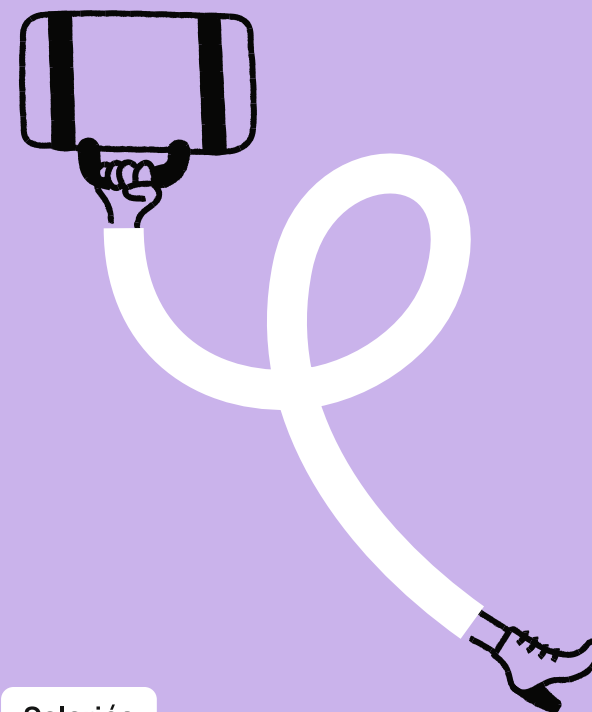


Covoiturage :

Applis BlaBlaCar Daily, Karos, Mobicoop et Ouestgo

Vous souhaitez connaître les mesures mises en place par votre employeur et les avantages proposés ?
Rapprochez-vous de votre service RH ou de votre référent Mobilité.

www.antigelagency - 5098 - Septembre 2025 © CertlyImages. Ne pas jeter sur la voie publique.



Salariés

Et hop, je fais le plein d'avantages grâce au Pack Mobilité !

 **naolib.fr**
02 40 444 444

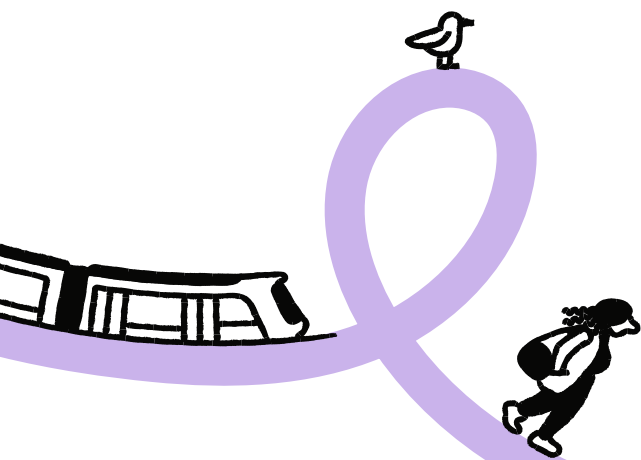


Transports en commun

Transports en commun illimités

-20 % sur la formule illimitée la 1^{re} année⁽¹⁾

- **Voyages illimités sur le réseau Naolib** (tram, bus, navibus) hors navette aéroport.
- **Accès gratuit au réseau TER et à certaines lignes de cars Aléop** au sein de l'agglomération nantaise.
- **Accès aux parkings-relais (P+R) inclus.** Sous condition de validation dans les transports en commun de l'agglomération nantaise.



20%
de réduction
la première année

50%
minimum⁽²⁾
de prime transport
employeur

Cumulez les réductions !

La 1^{re} année, pour tout abonnement Naolib Formule illimitée transports en commun ou Naolib Vélo longue durée, **bénéficiez d'un double avantage** : la réduction de 20%⁽³⁾ s'ajoute au remboursement de 50%⁽⁴⁾ par votre employeur au titre de la prime transport.

Les années suivantes, pour la formule illimitée transports en commun, vous bénéficiez encore de la prime transport employeur.

Vélo

Vélos en location longue durée

-20 % sur l'abonnement annuel

Vélos mécaniques ou à assistance électrique : choisissez le modèle adapté à votre besoin et profitez de tarifs préférentiels grâce au dispositif Packs Mobilité !

- **Vélo classique** : pour les petits et les grands trajets.
- **Vélo pliant** : pour combiner vélo + transports en commun.
- **Vélo cargo ou longtail** : pour emmener aussi les enfants.
- **Vélo équilibre** : pour rouler en toute confiance.

➤ Abonnement valable 12 mois non renouvelable.

Vélos en libre-service

30 € au lieu de 36 € sur l'abonnement annuel

Pour les trajets de courte durée du quotidien, profitez d'un parc de 1 230 vélos et de 125 stations sur Nantes, Rezé et Saint-Sébastien-sur-Loire.



La bonne idée

Se déplacer à vélo, oui, mais où le ranger ?

Les 4 811 places de stationnements dans les véloparcs Naolib, dont 1 216 Gare Sud (consignes individuelles et enclos collectifs) sont à votre disposition sur Nantes et son agglomération, en liaison avec l'ensemble des transports en commun.

Comment profiter de vos tarifs préférentiels Packs Mobilité ?

1. Remettre à l'opérateur transports en commun ou vélo une attestation Packs Mobilité Employeur dûment renseignée et signée par votre référent Mobilité et vous-même.
2. Joignez-la à votre contrat de souscription Naolib Transports en commun ou Vélo.

Voiture partagée

Autopartage

Gratuité de l'abonnement

Grâce à votre employeur, si celui-ci a adhéré à un Pack Mobilité et souscrit un contrat d'autopartage pro **avec Citiz ou marguerite**, votre abonnement personnel est offert.

Comment en profiter ?

1. Faites la demande auprès de votre employeur
2. Pour Citiz : créez votre compte sur citiz.coop/nantes, ou écrivez à nantes@citiz.fr
Pour marguerite : créez votre compte sur imarguerite.com ou directement sur l'appli marguerite.



Covoiturage

Tarif spécial sur la métropole nantaise

Partagez vos trajets avec vos collègues ou d'autres covoitureurs et faites des économies !

- **C'est vous qui conduisez ?**
Recevez jusqu'à **2,50€ par trajet et par passager**.⁽⁴⁾
- **Vous êtes passager ?**
Vous ne payez que **0,50€ par trajet**.

Comment en profiter ?

1. S'inscrire sur l'une des 3 plateformes partenaires : Karos, BlaBlaCar Daily, Mobicoop.
2. Effectuez des trajets avec origine et destination au sein des 24 communes de l'agglomération nantaise.

Bon à savoir !

250 aires de covoiturage dans le département
+ 1 voie dédiée au covoiturage sur le boulevard de la Prairie de Mauves.
+ 1 axe au nord-ouest et 1 axe au sud-est de la métropole.
+ 2 lignes de covoiturage expérimentées prochainement au nord et au sud de la Loire.

Les avantages sont aussi dans la combinaison des modes

Sur le mix voiture + transports en commun

Implantés à proximité des sorties du périphérique, les parkings-relais (P+R) sont faciles d'accès. Stationnez votre voiture et optez pour la fluidité et la rapidité du tramway, du bus ou du TER. **Et ce n'est pas tout : si vous avez souscrit à un abonnement transports en commun Naolib, la place de parking est incluse⁽⁵⁾ !**

Bon à savoir !

62 parkings-relais (P+R) Naolib
8 651 places de voiture
1 365 places de vélo



Sur le mix vélo pliant + transports en commun

Si une distance trop importante sépare votre domicile d'un arrêt de tramway ou de la gare, pensez au vélo pliant ! Accepté dans l'ensemble des transports en commun Naolib (tramway, bus, navibus) et dans les trains TER, **c'est la combinaison gagnante assurée.**

Sur le mix vélo + stationnement

Parking-relais ou véloparc, les services de stationnement Naolib vous permettent de laisser votre vélo en toute sécurité et de poursuivre à pied, en train ou en transports en commun.

(1) Soumis à conditions d'éligibilité : être salarié d'une structure qui a signé une convention avec la Semitan, ne pas avoir été abonné à une formule illimitée depuis 3 ans, choisir de passer de la formule sur mesure à la formule illimitée.

(2) 50% minimum pris en charge par l'employeur pour le secteur privé et 75% pris en charge pour le secteur public.

(3) La réduction de 20% ne s'applique pas si vous bénéficiez de la tarification solidaire.

(4) Selon l'appli choisie, la zone géographique et les distances parcourues.

(5) Gratuité si vous validez votre voyage aller-retour dans l'ensemble des transports en commun de l'agglomération nantaise.